





Présentation générale.

PIA : 15 IRT et ITE, instituts thématiques pluridisciplinaires.



Notre vocation

Renforcer la compétitivité de l'industrie en France

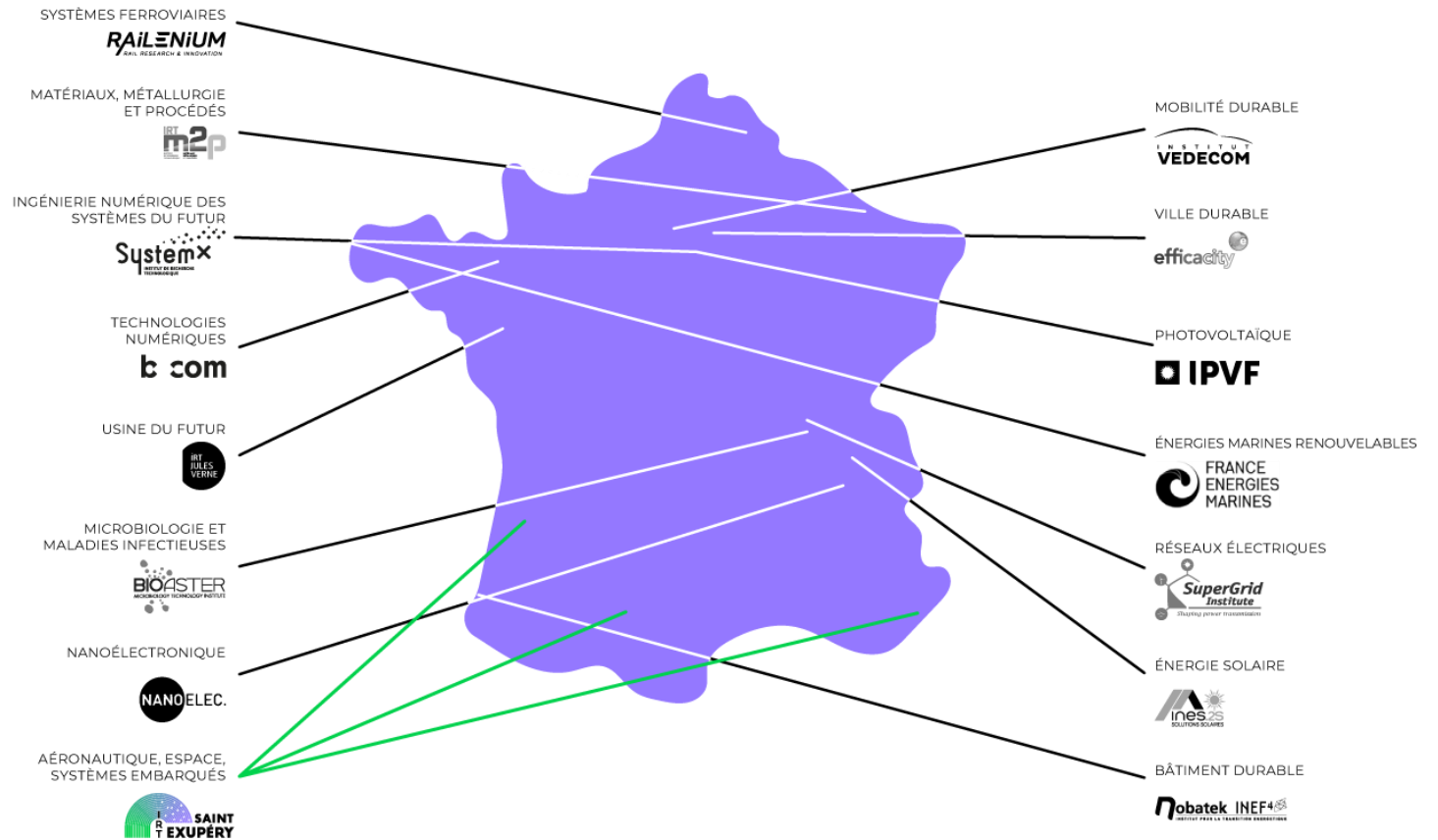
Notre mission

Accélérer l'innovation et le transfert technologique vers l'industrie

Notre cœur de métier

La recherche collaborative

8 instituts de recherche technologique & 7 instituts pour la transition énergétique



Identité.



L'IRT Saint Exupéry est un Institut de Recherche Technologique intégré et collaboratif faisant le lien entre la recherche publique et l'industrie.

Nos technologies développées répondent aux besoins de l'industrie, en intégrant les résultats de la recherche académique.

Nous sommes une **fondation de recherche privée à but non lucratif**, soutenue par l'État français qui finance des projets au prorata de la contribution industrielle et définit le cadre réglementaire de la fondation.

MEMBRES FONDATEURS

Chiffres clés (12 2021).



RECHERCHE @IRT

37 M€ Budget annuel

49 Projets *incluant*

39 Projets en cours

11 Projets européens

382 Publications & communications

367 Brevets & transferts technologiques

11 Plateformes

2 Start-ups créées

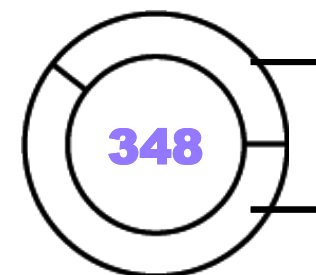
PEOPLE

36 Doctorants

23 Post-docs

37 Experts

38 Encadrants académiques



131 Collaborateurs MAD

217 Collaborateurs IRT

MEMBRES & PARTENAIRES



174 Membres industriels *incluant*

75 PME

22 ETI



53 Membres académiques *Incluant*

30 Laboratoires

23 Institutions publiques

SITES



2 800m² Bordeaux

10 900m² Toulouse

200m² Sophia Antipolis

1 Montreal

1 Montpellier

1 Plateforme à Tarbes (Primes)

Membres & partenaires.



COLLECTIVITÉS NATIONALES ET LOCALES



MEMBRES FONDATEURS



INSTITUTIONS PUBLIQUES



LABORATOIRES



RECHERCHE PRIVÉE



INDUSTRIELS



ETI



PME



RÉSEAUX ET PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

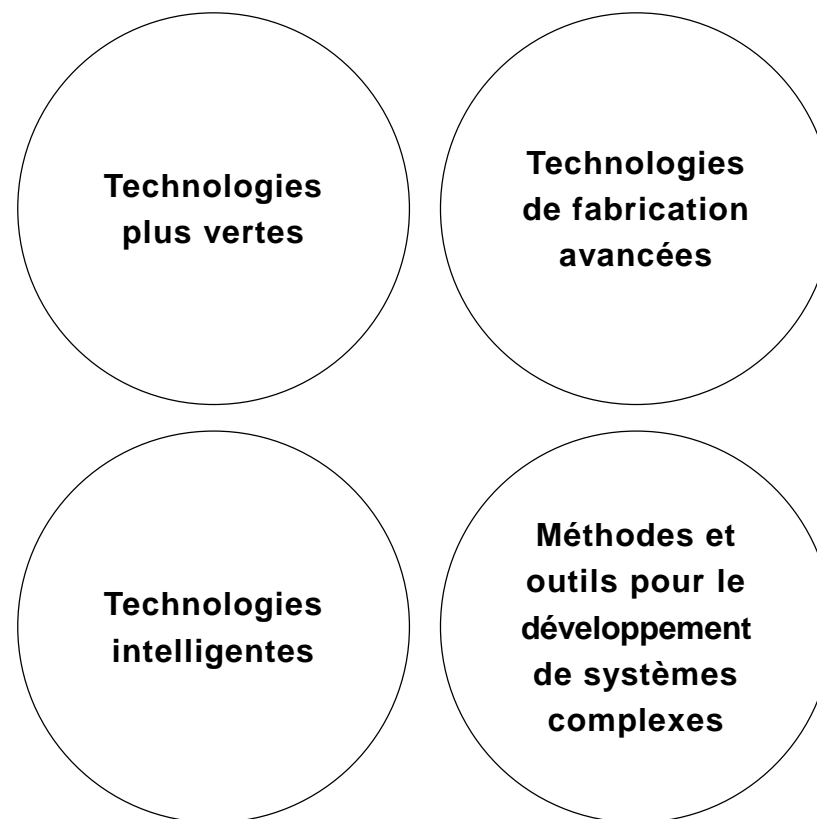


Notre stratégie.

12 compétences de l'IRT Saint Exupéry

- Énergie haute tension >
- Énergie haute fiabilité >
- Énergie haute densité >
- Matériaux métalliques et procédés >
- Surfaces / assemblages >
- Matériaux composites >
- Apprentissage avancé >
- IA pour les systèmes critiques >
- Connectivité & détection autonomes >
- Ingénierie Des Systèmes >
- Optimisation Multi Disciplinaires >
- Systèmes Embarqués Critiques >

4 Axes technologiques au service des industriels





Modes de collaboration

Projets multi-partenariaux



Projets de recherche « en propre »



Co-financement public-privé



Contrat de projet IRT

Projets collaboratifs



Financement spécifique
(régional, national, européen)



Accord de consortium

Ces projets sont **portés et réalisés par l'IRT Saint Exupéry** au sein de nos locaux, en réponse à des besoins mutualisés de recherche de la part de plusieurs industriels. Ils s'inscrivent dans les feuilles de route de nos 4 axes technologiques et bénéficient d'un **co-financement dans le cadre du plan d'investissement d'avenir (PIA)**.

Les membres contributeurs de ces projets, grands groupes, ETI, PME ou académiques, ont un accès privilégié aux résultats.

Ces projets sont lancés en **réponse aux divers appels à projet régionaux, nationaux ou européens** pour développer des résultats communs autour d'une thématique de recherche innovante.

Dans ce cadre, nous vous proposons de combiner nos compétences aux vôtres et d'établir conjointement un consortium.

Réponse à un besoin propre

Projets de recherche sous contrat



Financement par le client



Proposition technique & financière

Nous répondons à **votre besoin spécifique** en nous appuyant sur notre expertise et nos plateformes technologiques : réactivité, confidentialité, simplicité.

Nos services

Consultation & expertise

Étude de faisabilité

Engineering support

Caractérisation

Proof of concept

Accès aux plateformes et équipements

Formation



Projet de Recherche en propre

Les principes.



Un projet de recherche en propre repose sur un besoin R&T partagé entre plusieurs industriels et cohérent avec les feuilles de route IRT

- Le projet de recherche en propre est un projet **construit avec les acteurs industriels** afin de répondre à leurs besoins. Il est ensuite **réalisé et piloté par l'IRT** au sein de ses locaux.
- Il s'appuie sur les **12 centres de compétences et les plateformes IRT**, complétés par les ressources extérieures industrielles et/ou académiques requises par le projet.
- Un projet IRT nécessite un investissement financier de la part de chaque membre industriel du projet. Cette contribution sera versée à l'IRT et permettra de débloquer le montant équivalent de PIA : le projet est donc **cofinancé par les membres industriels et l'Etat**.
- Chaque industriel financeur devient un membre du projet. L'ensemble des membres signera avec l'IRT un contrat de projet qui leur donnera un **accès privilégié aux résultats du projet**.

Le modèle.



Laboratoires publics



Connaissances et expertises
scientifiques
Encadrement thèses / Post-docs

Recherche multi-partenariale intégrée



Résultats projet

Industriels

Besoins R&T communs
Objectifs scientifiques
Verrous technologiques



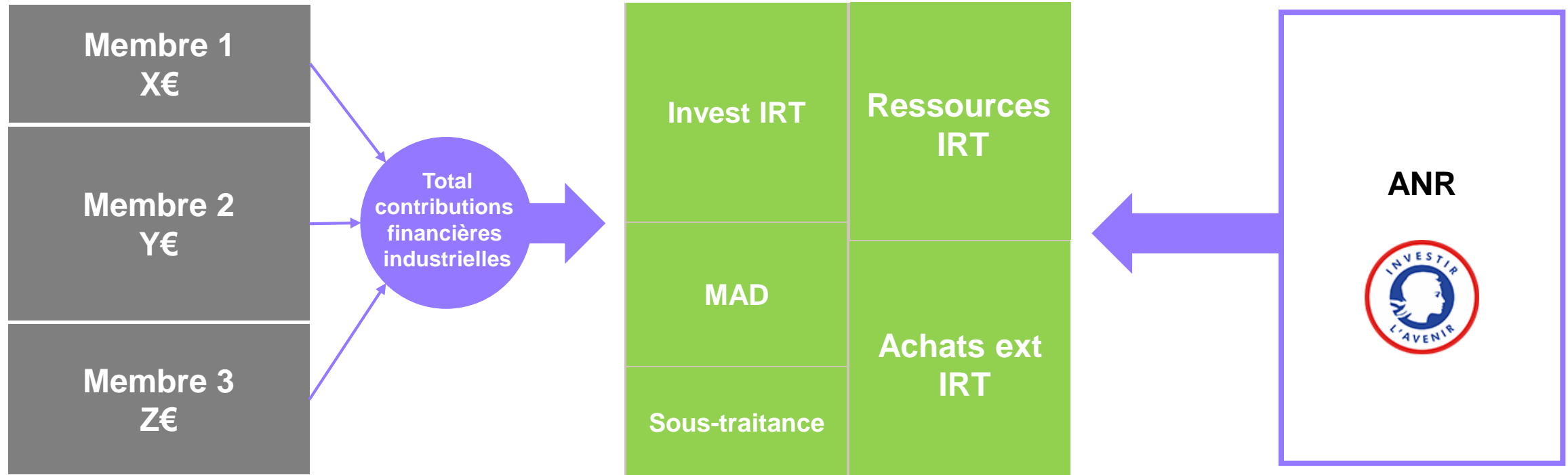
**Cofinancé par les membres industriels
& l'État dans le cadre du PIA***

*Le Programme d'investissements d'avenir

Le financement du projet.

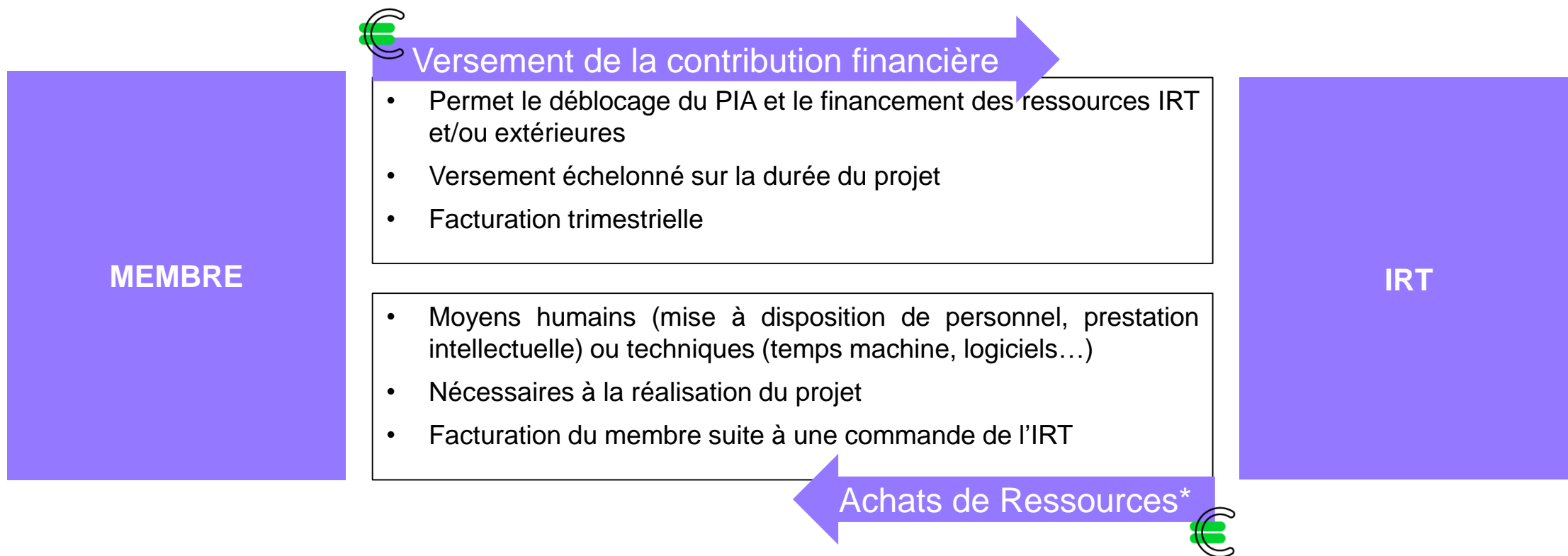
Composition du budget

Total budget projet: 2 x Contributions financières industrielles



- Fertilisation croisée par mutualisation de ressources à l'IRT
- Financement PIA dédié
- Amplification possible de l'effet de levier si financement 3^{ème} tiers complémentaire (Région, autre...)

Les flux financiers IRT - Membres



Le montant de la contribution et les éventuels achats sont formalisés et validés dans une **lettre d'engagement** à fournir à l'IRT durant le montage du projet. Elle constituera l'annexe 2 du contrat de projet.

*Le remboursement du personnel mis à disposition se fait sur la base du salaire brut chargé
Tout achat doit être réalisé au prix du marché, une justification des coûts sera demandé par l'IRT

Synthèse des droits PI

Fin du Projet

PROJET

RESULTATS mis à disposition (Foreground IP) = 100% IRT (sauf cas de copropriété)

Membres privés

Besoin Propre dans tous les domaines

Exploitation Directe non exclusive sur tout le FIP

- dans son Domaine d'Exploitation (à définir / par défaut le Domaine A&E)
- à condition de fournir du BIP ou des apports gratuits

Membres publics

Besoin Propre dans tous les domaines

Exploitation Indirecte non exclusive sur le FIP auquel ils ont contribué*

- dans le Domaine hors A&E
- à condition de fournir du BIP ou des apports gratuits

IRT

R&D interne et collaborative

Exploitation Directe sur tout le FIP* dans tous les domaines (ex. prestations)

Fin du Projet + 12 mois

IRT peut exploiter directement et indirectement le FIP dans tous les domaines

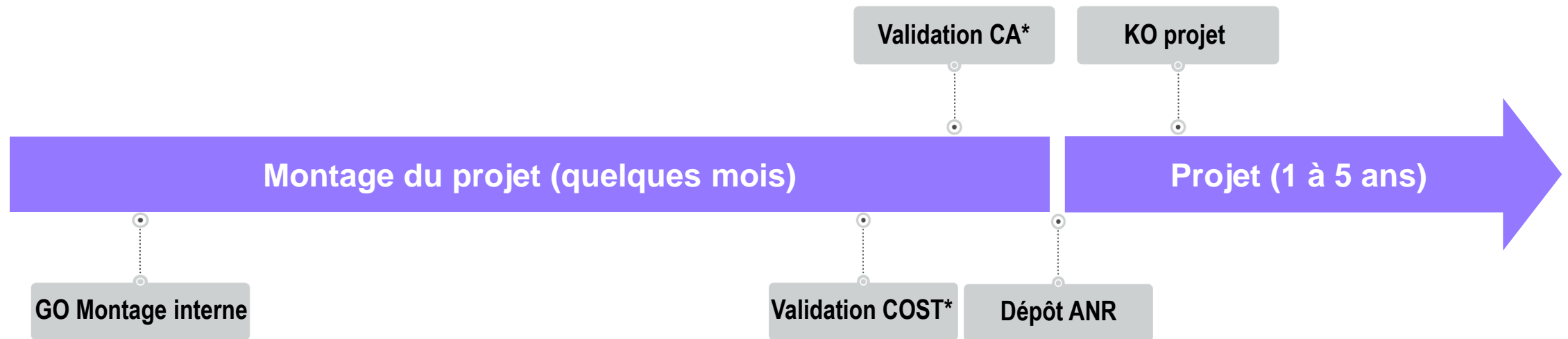
Les grandes étapes

DEFINITION DU PROJET

- Convergence objectifs / résultats attendus et verrous scientifiques à adresser : rédaction **annexe technique** ANR
- Consolidation du budget : préparation et envoi des **lettres d'engagement** (accord sur la contribution financière et les éventuels achats membres)

LANCEMENT DES ACTIVITES

- Mise en place équipe / recrutements
- Contractualisation



* Jalons / Décisions IRT:

- COST : Comité d'Orientation Scientifique et Technologique
- CA : Conseil d'Administration